

La France compte environ cinq millions de musulmans, ou du moins de personnes que l'on rattache sociologiquement à la religion musulmane. En France, dans le statut de laïcité, les recensements selon les appartenances religieuses sont illégaux. On peut supposer que les personnes issues de pays de tradition musulmane se réfèrent à l'Islam d'une façon ou d'une autre.

La pratique religieuse est très diversifiée chez les musulmans de France : 88% environ observent les prescriptions du mois de Ramadan ; 43 % accomplissent les cinq prières rituelles quotidiennes ; 20 % lisent le Coran une fois par semaine... (Sondage CSA/La Vie, 2006). Certains musulmans laïcs sont affranchis de toute prescription religieuse. D'autres se situent comme croyants non pratiquants et remettent à plus tard l'observance des rites religieux. Certains sont des croyants « domestiques » qui pratiquent à la maison. Il y a ceux qui vont régulièrement à la mosquée. Enfin, d'autres, les soufis, ajoutent à la pratique régulière un rituel confrérique particulier.

L'ISLAM DE LA PREMIERE GENERATION

Les migrants musulmans de la première génération dans les années 60 et 70 arrivant de pays où la religion est présente dans tous les aspects de la vie quotidienne furent très déconcertés. Il s'agissait surtout de travailleurs venus sans leur famille. Ils vivaient souvent dans des logements précaires et pour un certain nombre d'entre eux dans des bidonvilles. Les préoccupations, liées au travail, à la survie dans une société française dépourvue de structures d'accueil et au rejet d'une partie de la population française, mobilisaient l'esprit de ces migrants. L'absence de lieux de culte musulman contraignait les croyants à une pratique individuelle. Cependant le jeûne du mois de Ramadan était souvent pratiqué avec rigueur. Pour ces hommes vivant seuls, la pratique religieuse était tronquée dans la mesure où les temps forts de l'Islam, jeûne du mois de Ramadan et fêtes, se vivent essentiellement en famille.

Par la suite, lorsque commencèrent les regroupements familiaux, des salles de prières souvent très improvisées s'ouvrirent dans les quartiers. L'un des hommes fréquentant la salle de prière était parfois désigné comme imam. Dans d'autres cas, on fit appel à une personne extérieure au quartier faute d'y trouver quelqu'un ayant les aptitudes pour ce rôle. Les consulats des pays d'origine, essentiellement du Maghreb, qui organisèrent des cours d'arabe pour les enfants, voulurent aussi envoyer des imams. Ce qui ne fut pas sans problèmes au sein de communautés locales.

L'APPARTENANCE A UNE COMMUNAUTE MUSULMANE MINORITAIRE DANS UNE SOCIETE LAÏQUE

Comme toutes les minorités, le souci de défendre ses intérêts et de donner une image positive a certainement joué beaucoup. La souffrance de parents en face de la délinquance de certains jeunes en a été accrue. Le souci de l'image du monde musulman donnée par les médias reste très important. Enfin, pour se loger, pour trouver du travail et dans la vie quotidienne... les immigrés d'origine musulmane se sont fréquemment heurtés au racisme et aux idéologies d'extrême droite. Il faut noter que des organismes musulmans ont parfois rappelé la solidarité vécue par des chrétiens dans les moments difficiles.

Mais le sentiment d'être minoritaires dans la société française a beaucoup évolué avec la prise de conscience citoyenne des jeunes de nationalité française issus de l'immigration. L'accès de beaucoup d'entre eux aux études supérieures et à des responsabilités importantes donne désormais en France un autre visage du monde musulman.

La manière de pratiquer l'islam est marquée par la société laïque. L'expression de la religion appartient au domaine privé. C'est dans les cercles familiaux et dans les lieux de culte que la foi religieuse des musulmans s'exprime dorénavant. Ce qui ne va pas sans poser de problèmes pour ceux qui sont profondément marqués par l'expression publique de l'islam dans leur pays d'origine.

La liberté d'expression religieuse, de rassemblement et d'association permet aux divers groupes musulmans de s'exprimer quelle que soit leur tendance. Une telle liberté n'existe pas dans certains pays d'origine. La diversité des origines ethniques et des courants musulmans représentés, fait de l'Islam en France un Islam pluraliste.

MARQUES PAR UNE CULTURE D'ORIGINE

Les musulmans, selon leur génération, restent marqués par leur culture d'origine. Leur évolution culturelle se fait de façons très diverses selon les situations personnelles et les générations. Cette diversité a souvent marqué les familles et des groupes musulmans importants. Ainsi entre des parents analphabètes et leurs enfants fréquentant le lycée il existe de vives différences quant à la vision des choses et au sens de la vie. C'est par la religion, les médias du pays d'origine et la solidarité familiale que l'on tente de faire face à cette situation.

Certains jeunes qui cherchent à revenir à l'islam d'une façon consciente et exigeante constatent que

leurs parents ont transmis des rites et des habitudes religieuses fortement sacralisées sans pouvoir en expliquer l'origine et le sens.

Dans certaines familles, les souvenirs du colonialisme et de la guerre d'indépendance pour les Algériens sont encore présents. Cela peut se traduire par des discours hostiles au christianisme du fait de la confusion fréquente entre « européens » et « chrétiens ». Pour ces raisons des comportements de méfiance ou d'hostilité peuvent se manifester en certaines occasions, chez des jeunes ayant entendu des récits du passé. Mais il faut noter le regard assez souvent positif sur les prêtres et les religieuses. Outre qu'ils représentent des personnes adonnées à la prière, l'expérience qu'en ont eu certains musulmans a suscité la confiance à leur égard.

DES APPARTENANCES CULTURELLES ET CULTUELLES

Quels que soient leurs appartenances et leur itinéraire, pour la majorité des musulmans, la sécularisation est acceptée. Pour certains c'est un état de fait dans lequel il faut se situer. Pour d'autres cela représente une inévitable nécessité.

On qualifie certains musulmans de culturels parce qu'ils sont rattachés à une certaine préservation des rythmes de la vie religieuse, temps forts de communion avec leur famille. Parmi eux certains ont une forte dimension religieuse. C'est que l'on a parfois nommé un « Islam populaire ». Il s'agit de musulmans pratiquant avec foi un islam ancré dans les traditions régionales du pays d'origine. D'où une certaine diversité du fait des diverses origines.

De plus en plus, des musulmans, surtout des jeunes, souhaitent une connaissance de la tradition musulmane et cherchent à se référer à un maître à penser ou à un guide spirituel. Ils ne se contentent pas d'une pratique personnelle traditionnelle en fidélité à ce qu'ils ont reçu par leurs aînés. Ils souhaitent être aidés par des spécialistes en sciences religieuses et par des organisations susceptibles d'aider les musulmans de France à vivre une foi éclairée en pays sécularisé. Ils militent aussi pour que l'Islam soit reconnu dans la société française comme une de ses composantes essentielles.

Des mouvements musulmans nés dans divers pays sont aussi présents en France. Selon leurs fondateurs et leurs origines, ils représentent des tendances actuelles et des visages particuliers de l'Islam.

LES REGROUPEMENTS MUSULMANS EN FRANCE

Ils sont dépendants d'initiatives personnelles mais aussi de l'influence des pays d'origine. Ce sont des fédérations, des mouvements ou des groupes de confréries. La diversité qu'ils représentent rend délicate une représentation unique des musulmans auprès des pouvoirs publics.

La Grande Mosquée de Paris et son réseau.

Bâtie après la première guerre mondiale en reconnaissance pour l'apport des soldats musulmans tombés au « Champ d'Honneur », son statut juridique la lie au gouvernement algérien. De ce fait elle est sous la dépendance de l'Algérie. Les membres de l'Institut islamique de la Grande Mosquée sont des fonctionnaires algériens. Avec le Cheikh Abbas qui en fut le recteur de 1983 à 1989, elle prit une place importante. Des lieux de culte de quartier et des mosquées se réfèrent à elle. Traditionnelle, elle privilégie l'insertion des musulmans dans la société française et cherche l'appui des pouvoirs publics.

Depuis plusieurs années, son influence paraît en régression par rapport au passé. Pour l'agglomération parisienne, elle représente toujours une référence en tant que lieu symbolique. Elle est actuellement dirigée par le recteur Dalil Boubakeur.

L'Union des organisations islamiques de France (UOIF)

Fondée en 1983, son nom était alors « L'Union des organisations islamiques en France ». Ses fondateurs étaient tunisiens en lien avec le mouvement « En Nahada », mouvement marqué par l'islamisme tunisien. Les efforts réalisés ont permis de regrouper environ trois cent associations musulmanes de diverses tendances.

Tous les ans, une rencontre nationale rassemble vingt à trente mille personnes au Bourget (Seine-Saint-Denis). Depuis peu, ont lieu aussi des rassemblements régionaux. L'UOIF a créé le centre de formation des imams à Bouteloire dans la Nièvre et celui de Saint Denis (IESH). Elle participe aussi au Conseil européen de la Fatwa.

Le Rassemblement des musulmans de France (RMF)

En 1985, la Fédération nationale des musulmans de France (FNMF) est fondée en opposition à la Grande Mosquée de Paris, jugée trop dépendante de l'Algérie. Elle regroupe des associations où l'on trouve une forte présence marocaine ou turque. A la suite de conflits, une nouvelle fédération est créée le Rassemblement des Musulmans de France (RMF). Les liens du RMF avec le Maroc sont assez importants.

La Fédération des Associations islamiques d'Afrique, des Comores et des Antilles (FAIACA)

Elle rassemble des associations musulmanes composées d'Africains ou de personnes originaires de l'Océan Indien. Ces musulmans veulent éviter que l'on confonde arabité et Islam. Ils tiennent à leurs cultures.

La Coordination des associations musulmanes des pays d'Asie et de l'Océan Indien

Rassemble des musulmans de ces contrées. Quelques-unes des quelques associations chi'ites de

ces régions sont sans doute en relation avec cette coordination.

Le « Tabligh »

Originaire du Bengale, ce mouvement à une origine mystique. Il privilégie l'intériorité et une pratique exigeante. C'est un mouvement transnational. Chaque membre doit donner du temps pour la « Da'wa », la transmission de l'Islam. Ce mouvement est particulièrement missionnaire. Ses membres recherchent au quotidien la réislamisation des musulmans ayant perdu la fidélité à leur tradition et l'annonce de l'Islam au non musulman. Leur lecture du Coran est tout à fait traditionnelle. Au cours de ces dernières années, une scission s'est faite entre ceux qui cherchent à étendre leur mouvement par une organisation adaptée à la situation française et ceux qui veulent simplement vivre dans la perspective de leur fondateur, Mohammed Illyas, en témoignant par leur fidélité et leur comportement quotidien. En France, ils portent aussi le nom de « Foi et Pratique. »

L'Union des femmes musulmanes de France (UFMF)

Née en 1980, elle fut suivie par d'autres associations musulmanes féminines.

Les différentes confréries

La plupart de ces confréries sont dans la ligne de la mystique musulmane par leur fondateur. Les pratiques de ces confréries ont habituellement intégré des coutumes locales. C'est pourquoi elles furent souvent récusées par les savants en Islam. Différents groupes confrériques du Maghreb et d'Afrique sub-saharienne (ainsi la Tijaniyya, la Qadiriyya et la Muridiyya) et de Turquie, ont un siège social en France.

Il faut faire une mention particulière pour la confrérie « Alawiya » fondée en 1948 à Mostaganem. Cette confrérie, sous la conduite du cheikh Khaled Bentounès, est très présente dans le sud de la France et la région parisienne, a renoué avec la grande tradition mystique de l'Islam. elle est représentée par l'association « Terres d'Europe ». C'est sous son impulsion que le scoutisme musulman a été lancé en France.

Les associations de jeunes musulmans

Union des jeunes musulmans de France (UJM), Jeunes musulmans de France (JMF), Etudiants musulmans de France (EMF) sont nés au cours de ces dix dernières années de la volonté de jeunes musulmans de trouver une expression de leur volonté d'être musulman en étant à part entière dans la société française. La plupart d'entre ces jeunes sont français, nés en France et entendent prendre leur place dans la gestion du pays. Leur façon de se définir est « Français mais musulman aussi ». Leurs références religieuses sont très affirmées. Ils sont en recherche d'une fidélité à l'Islam. Tarek Ramadan et Tarek Oubrou sont actuellement leurs maîtres à penser. Parmi eux, on commence à trouver des

cadres, des professeurs, des chercheurs. Ils sont militants vis-à-vis de leurs jeunes coreligionnaires et engagés dans des activités sociales et culturelles. De nombreux jeunes des banlieues se tournent vers eux. Ils représentent, pour ces jeunes, le moyen de se structurer par des activités et une pratique exigeante de l'Islam tant sur le plan rituel que sur le plan moral.

Le Secours Islamique

Cet organisme de collecte de fonds et de solidarité avec les populations en détresse est en plein développement. Ses objectifs concernent essentiellement des populations musulmanes en grande difficulté.

LES LIEUX DE CULTE

Selon les sources du ministère de l'intérieur, on comptait en 2000 près de 1600 lieux de culte répertoriés. Ces lieux de culte sont souvent des salles de prière de petite capacité. Il existe aussi des salles de prières très petites, non répertoriées dans un appartement, un hangar désaffecté... A la même date, on compte huit grandes mosquées ayant une forte capacité d'accueil. On les nomme parfois des mosquées « Cathédrales ». La « Grande Mosquée » de Paris revêt un caractère particulier. Pour des raisons juridiques complexes, elle est sous la dépendance du gouvernement algérien. D'autre part, elle est le témoin d'une attitude ouverte de la République française à l'époque du colonialisme car elle fut bâtie en reconnaissance pour les soldats musulmans morts durant la première guerre mondiale.

Aujourd'hui dans la plus part des grandes villes de France à forte communauté musulmane, des mosquées sont en construction.

LA REPRESENTATION DES MUSULMANS

AUPRES DES POUVOIRS PUBLICS

La nécessité d'une représentation auprès des pouvoirs publics est apparue indispensable. Après plusieurs essais sans succès, le ministère de l'intérieur a lancé en 1999 le projet d'une consultation qui s'est heurté à de nombreuses difficultés. Le 9 décembre 2002, les représentants de trois fédérations musulmanes (Mosquée de Paris, UOIF, FNMF) ont signé un accord pour la création du Conseil français du culte musulman (CFCM). C'est en juin 2003 que ce conseil a été effectivement créé, avec des conseils régionaux du culte musulman (CRCM). Aux élections de 2008, le RMF est arrivé en tête et Mohammed Moussaoui a été élu président du CFCM.

Les objectifs de ces instances représentatives concernent la gestion des lieux de culte, la formation des imams dans la culture française, les aumôneries à l'armée, dans les prisons et les hôpitaux, les carrés musulmans (cimetières) ainsi que le contrôle de la viande halal.